ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

radio et télévision

Question écrite n° 61026

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le déficit d'information des découvertes scientifiques dans les médias. Un récent sondage SOFRES sur les « Français et la recherche scientifique » révèle que 63 % des personnes sondées ne s'estiment pas suffisamment informées des découvertes scientifiques. La raison en est, selon eux, les médias, principalement audiovisuels. En effet, alors que la science a occupé une place importante dans les programmes de télévision des débuts jusqu'aux années 1975, celle-ci a de moins en moins droit de cité sur les chaînes publiques. Sachant que le siècle qui commence sera plus que jamais celui de la recherche et de la science, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de pallier cette situation.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger la ministre de la culture et de la communication sur l'offre d'émissions scientifiques diffusées par les médias audiovisuels, notamment publics. En premier lieu, il convient de rappeler qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 43-11 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et complétée par la loi du 1er août 2000 relative à la liberté de communication, les sociétés nationales de programme présentent une offre diversifiée de programmes, notamment dans le domaine scientifique. De plus, dans le cadre des missions qui leur sont imparties par leur cahier des missions et des charges, les sociétés nationales de télévision doivent diffuser, d'ores et déjà, un certain nombre de programmes « consacrés à la science des techniques, à l'économie et aux sciences humaines ». Ainsi, pour l'année 2000, France 3 a rempli ses obligations en proposant de grands rendez-vous scientifiques réguliers. A ce titre, France 3 a diffusé, de février à juin, une série de six numéros d'une émission intitulée : « Les aventuriers de la science », prolongement du magazine « Nimbus », permettant d'explorer un grand sujet scientifique en présence de représentants de la communauté scientifique dans toute sa diversité. De plus, la chaîne a proposé un magazine hebdomadaire intitulé : « C'est pas sorcier », complété par plusieurs documentaires qui, à la faveur d'une rediffusion quotidienne, a démultiplié l'offre de programmes scientifiques. Par ailleurs, la science a également été abordée dans les magazines médicaux tels que : « Comment ça va », « A notre santé » ou « Des racines et des ailes », proposant un certain nombre de reportages liés à la science et développant des thèmes aussi diversifiés que le bruit, l'asthme, le stress, le tabac ou le mal de dos. France 2, pour sa part, diffuse également en complémentarité avec France 3 des émissions régulières consacrées à l'évolution de la science. A ce titre, dix-huit émissions ont été proposées avec « Savoir plus santé », trois autres sur « Les grandes énigmes de la science » et six autres sur « Les grandes énigmes du futur ». Il convient de compléter par d'autres rendez-vous tels que « Le Téléthon », « La dixième nuit des étoiles » faisant le point sur la recherche spatiale, et également les treize émissions de « Géopolis » et la série documentaire d'« Eurêka j'ai encore tout faux » ou « Les documents du dimanche ». La Cinquième aborde régulièrement le domaine des sciences, notamment, dans le cadre de son émission quotidienne « Les écrans du savoir ». Il faut encore noter la diffusion quotidienne, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale, des « Amphis de la Cinquième » dont la présentation sous forme de « vidéocours », initiée en 1996, s'est poursuivie durant l'année 2000 dans les champs disciplinaires

des sciences et sciences humaines. La Cinquième propose aussi une émission intitulée « Journal de la santé » développant la connaissance du monde de la médecine et de la science. Enfin, les émissions scientifiques font l'objet de développement dans diverses émissions diffusées par Radio France. Ainsi, France Inter, en particulier dans les émissions comme « Le téléphone sonne », « Interception », « Parenthèse » ou « Alter ego ». Les problèmes scientifiques du monde contemporains sont également abordés dans les journaux en fonction de l'actualité. Pour sa part, France Culture a maintenu, pour l'année 2000, le volume de programmation de documentaires, notamment ceux liés au monde scientifique. Ainsi, deux émissions hebdomadaires sont dédiées à ce domaine : « In vivo » le mardi et « Continent sciences » le jeudi, sans oublier l'émission médicale « Visite médicale ». Durant l'année 2000, le Mouv' a développé des émissions documentaires sur les problèmes scientifiques, présenté des chroniques quotidiennes traitant de sciences et d'environnement telles que : « Bistrot des sciences à Marseille », « Effet de serre, comment ça marche ? ». Ainsi, le volume d'émissions consacrées à la science par les sociétés nationales de programme est suffisamment important pour constater que ce domaine conserve une place privilégiée au sein des programmes du secteur audiovisuel public.

Données clés

Auteur : M. Michel Voisin
Circonscription : Ain (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61026
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 mai 2001, page 2763
Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4657